

## recensement agricole 2010

### Tendances départementales

### 62 % de l'espace départemental dédié à l'agriculture

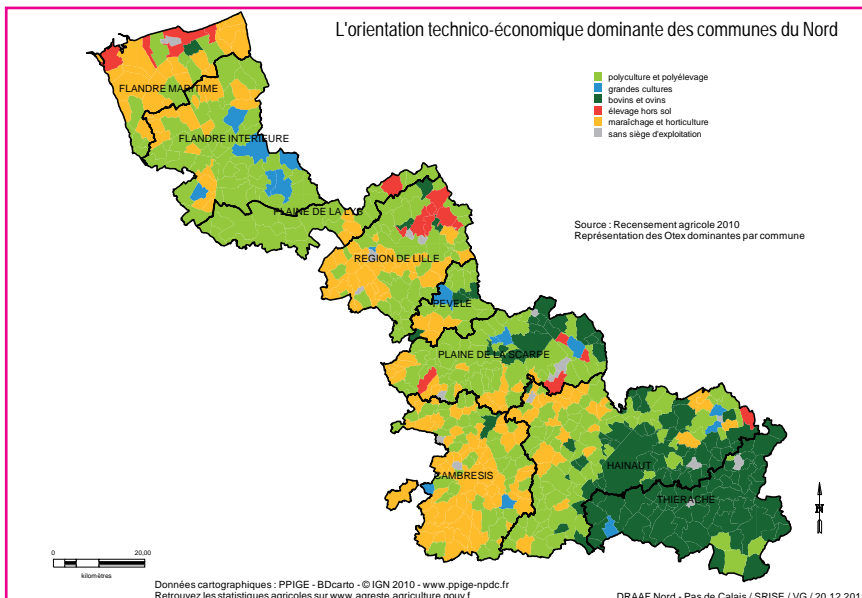
*Le département du Nord, le plus peuplé de France est resté très agricole. Les conditions pédoclimatiques très propices permettent le maintien de structures et de productions diversifiées. La diminution du nombre d'exploitations est même moins rapide que pour le territoire national, alors que le contexte très urbain pourrait paraître défavorable. L'agriculture du Nord s'est donc adaptée, par son intensification, sa diversité de productions, le développement de circuits courts...*

La surface agricole utilisée (SAU) du département du Nord en 2010 est de 354 000 ha, soit 62 % de sa superficie. Cette SAU était en 2010, exploitée par 6 750 exploitations. Les paysages sont façonnés par cette activité et ses évolutions.

La SAU du Nord représente moins de la moitié de celle de la région Nord-Pas-de-Calais (43 %). Elle a diminué de 2 % en 10 ans soit de 740 ha par an en moyenne.

Le département du Nord est très fortement peuplé, en effet 2,5 millions d'habitants y résident. Avec une surface totale

de 5 740 km<sup>2</sup>, la densité de population est très forte (446 habitants au km<sup>2</sup> en 2008). Cette population est relativement stable depuis 10 ans, mais le nombre de ménages augmente. L'étalement urbain pour l'habitat et la création de zones d'activités sont ainsi très concurrentielles à l'occupation du territoire par l'agriculture. La densité d'exploitations sur le département et la forte pression foncière agricole attisent les tensions sur les marchés fonciers.



### L'agriculture du Nord offre une palette d'exploitations et de productions diversifiée

Une importante partie sud/est composée de la Pévèle, Plaine de la Scarpe, le Hainaut et la Thiérache se distingue par l'importance de l'orientation technico-économique des exploitations en polyculture et poly-élevage avec le secteur de l'Avesnois très marqué pour l'élevage bovin. La Flandre intérieure ainsi que la Plaine de la Lys sont plutôt occupées par des exploitations de grandes cultures et polyculture-élevage. La Flandre maritime se caractérise par une forte présence d'élevages hors sol et de cultures maraîchères et horticôles, autour de l'agglomération dunkerquoise, spécialisation que l'on retrouve associée à de la polyculture sur le secteur de Lille.

Source : Agreste - DRAAF du Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010



### Une nette concentration économique

Dans le Nord, on dénombre 6 750 exploitations agricoles en 2010 alors qu'il y en avait 8 700 en 2000, soit une diminution de 23 % en 10 ans, ce qui représente 200 exploitations perdues en moyenne par an. Cette diminution est un peu moins forte qu'au niveau national pour lequel elle est de 26 %.

Tous statuts confondus, la taille moyenne des exploitations est de 53 ha, elle a augmenté de 26 % en 10 ans contre 31% au niveau national. Par rapport à la surface moyenne française de 55 ha, les exploitations du Nord restent des structures de taille moyenne qui s'accroissent rapidement. Ainsi, les exploitations de

plus de 50 ha représentent 42 % d'entre elles, alors qu'elles n'étaient que de 32 % en 2000.

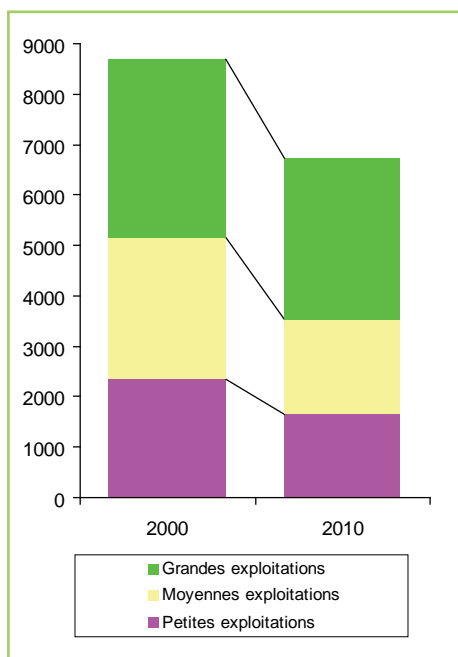
En 2010, 67% des exploitations sont de type individuel. La part d'exploitations en forme sociétaire s'est accrue de 9 %. Les EARL représentent ainsi 17 % des exploitations et les GAEC 9 %. Ces entreprises exploitent des surfaces plus importantes ; les EARL, 97 000 ha (moyenne de 84 ha par exploitation), les GAEC, 70 000 ha (moyenne 120 ha).

5 100 exploitations ont un potentiel de production d'au moins 25 000 euros. Ces moyennes et grandes exploitations

représentent 75 % de l'ensemble et occupent 97 % de l'espace. La part des petites exploitations d'un potentiel de moins de 25 000 euros a régressé (- 30 %) passant ainsi de 27 % des exploitations en 2000 à 24 % en 2010.

Les grandes exploitations, dont le potentiel de production dépasse 100 000 euros sont nombreuses, représentant en 2010, 48 % des exploitations, alors qu'elles n'en représentaient que 40 % en 2000. D'une taille moyenne de 86 ha, elles occupent 78 % de la surface agricole utilisée.

### Spécialisation et simplification des systèmes d'exploitation, 45 % d'exploitations en système grandes cultures



On constate entre 2000 et 2010, une diminution généralisée de 23 % du nombre des exploitations mais avec des variations en fonction des tailles économiques : avec une diminution de 10 %, les grandes exploitations résistent mieux alors que le nombre des moyennes exploitations est en forte diminution : - 34 %. Concernant les petites exploitations, ce sont en tout 400 exploitations qui ont disparu (soit 17 % de la catégorie).

#### Des systèmes de production qui restent variés.

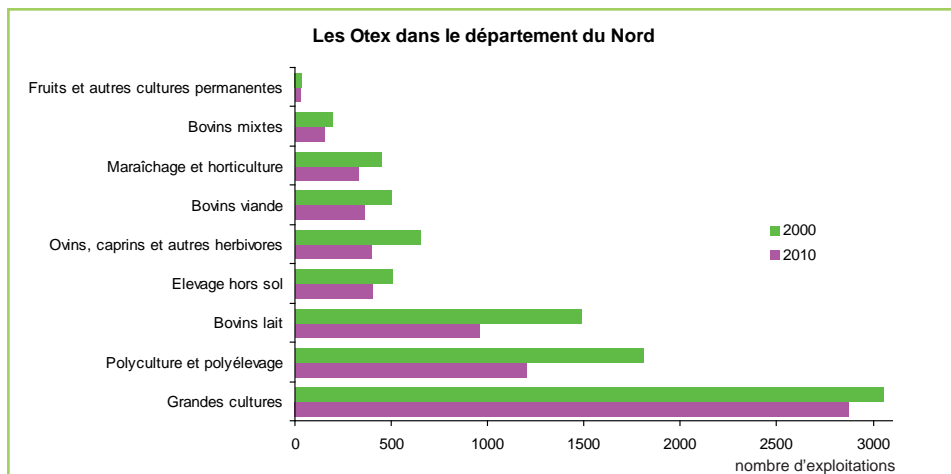
La diminution du nombre des exploitations se fait d'une manière inégale en fonction des orientations technico-économiques. Comme à l'échelle régionale, ce sont les systèmes d'élevage

qui régressent le plus. Notamment, les systèmes de production bovins-lait et polyculture élevage, bien implantés en région, voient leur nombre d'exploitations diminuer de 35%.

La part des exploitations spécialisées en grandes cultures représente en 2010, 43 % des exploitations contre 35% en 2000. Leur nombre n'a diminué que de 10 %.

Le nombre des exploitations de maraîchage horticulture a diminué de 28% avec une forte perte de surfaces consacrées à la culture de légumes frais.

Les élevages hors sols passent quant à eux de 5,8% à 6% des exploitations.



- Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons nationales et internationales
- Les données portent sur la campagne 2009-2010
- Sur internet par commune Cartographie interactive Données de cadrage Données détaillées

- Suivez l'actualité du recensement sur [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) et sur [www.draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr)

## Productions végétales : évolution de l'assolement vers les cultures

Les grandes cultures occupent 59 % de la SAU, les fourrages dont la surface toujours en herbe, (STH) 33 %, les 8 % restants sont essentiellement des cultures de légumes soit en maraîchage soit plein champ. La STH représente 22 % de la SAU et a régressé de 9 % depuis 2000.

	2000		2010		évolution des surfaces 2010/2000
	surface (ha)	exploitat.	surface (ha)	exploitat.	
Surface agricole utilisée	361 700	-	354 400	-	- 2 %
Céréales	137 800	6 100	151 100	4 900	+ 10 %
dont blé tendre	109 800	5 900	116 100	4 600	+ 5 %
Colza	3 400	500	9 500	900	+ 180 %
Betteraves	21 700	-	21 500	3 300	- 1 %
Lin textile	3 700	-	3 600	520	- 3 %
Racines d'endives	-	-	2 500	300	-
Pomme de terre	24 900	3 000	25 000	2 300	0 %
Fourrage et STH	121 300	6 700	115 700	4 900	- 5 %
dont STH	88 300	6 500	80 300	4 700	- 9 %
Légumes frais	17 700	2 300	11 700	1 200	- 34 %
Légumes de plein champ (pour la transfo.)	12 100	-	7 700	800	- 36 %
Fleurs et plantes orne- mentales	300	260	300	200	0 %

Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensements agricoles 2000 et 2010

### 63 % des surfaces consacrées aux grandes cultures

#### Grandes cultures

Les surfaces consacrées aux grandes cultures (céréales, oléagineux, betteraves et pommes de terre) sont en augmentation depuis le dernier recensement (+ 10%) au détriment des surfaces fourragères (-5%). Avec la diminution des systèmes de production liés à l'élevage bovin, l'orientation vers les grandes cultures s'intensifie : celles-ci ne représentaient en 2000 que 52% de la surface agricole utilisée ; 20 000 ha de plus leur sont maintenant consacrés.

#### Céréales

Malgré la disparition de 1 220 exploitations (soit -20%) produisant des céréales, les surfaces cultivées ont augmenté de 10% depuis 2000. La part du blé tendre très majoritaire dans l'ensemble des céréales est en légère baisse par rapport à 2000 et représente environ 77% de la SAU.

#### Oléagineux

Une forte progression des cultures d'oléagineux (surtout du colza) est observée : un bond en avant spectaculaire dans le nombre d'exploitations (+ 66 %) qui se traduit par une forte augmentation

des surfaces : + 170 % en surfaces cultivées ce qui représente 6 000 hectares en plus.

#### Pommes de terre

La culture des pommes de terre (15 % de la surface cultivée en France) est stable par rapport à 2000 malgré une diminution de 33 % du nombre des exploitations concernées par cette production (660 exploitations en moins). Elle est en particulier fortement implantée en Flandre.

#### Betteraves

La surface cultivée en betteraves représente 7 % de celle cultivée dans toute la France. Elle reste stable dans le département aux environs de 21 600 hectares..

#### Surface fourragères

Dans l'ensemble des surfaces fourragères et surfaces toujours en herbe, 5 700 hectares ont disparu. La STH perd 8 000 hectares, en partie compensés par de nouvelles surfaces fourragères. Toutefois, 27 % des exploitations ayant des surfaces fourragères ont disparu depuis 2000.

1 % de la surface agricole utilisée en cultures énergétiques :

Depuis le début des années 1990, la politique agricole commune encourage l'utilisation de surfaces agricoles pour la pratique de cultures non alimentaires, notamment les biocarburants. Dans le département du Nord, seuls 5 300 ha en 2010 sont consacrés à la production de cultures énergétiques (agrocarburant ou autre énergie renouvelable) dont 3 200 ha en céréales et 1 600 ha en betteraves.

Des signes de qualité officiels peu présents :

70 exploitations ont une production « label rouge » (volailles, œufs et légumes secs) sur une centaine d'exploitations présentant un signe officiel de qualité. Quinze exploitations ont une production sous appellation d'origine protégée (AOP) pour les produits laitiers ; il s'agit de la production de Maroilles.

#### Légumes, fleurs et plantes ornementales

Les surfaces utilisées pour les cultures de légumes frais sont en forte baisse (-18 %) ; elles représentent toutefois 5 % des surfaces consacrées à ces cultures en France. La production de légumes à destination de la transformation est l'une des spécificités du Nord : avec une surface de 7 700 ha, elle pèse 11 % du total national.

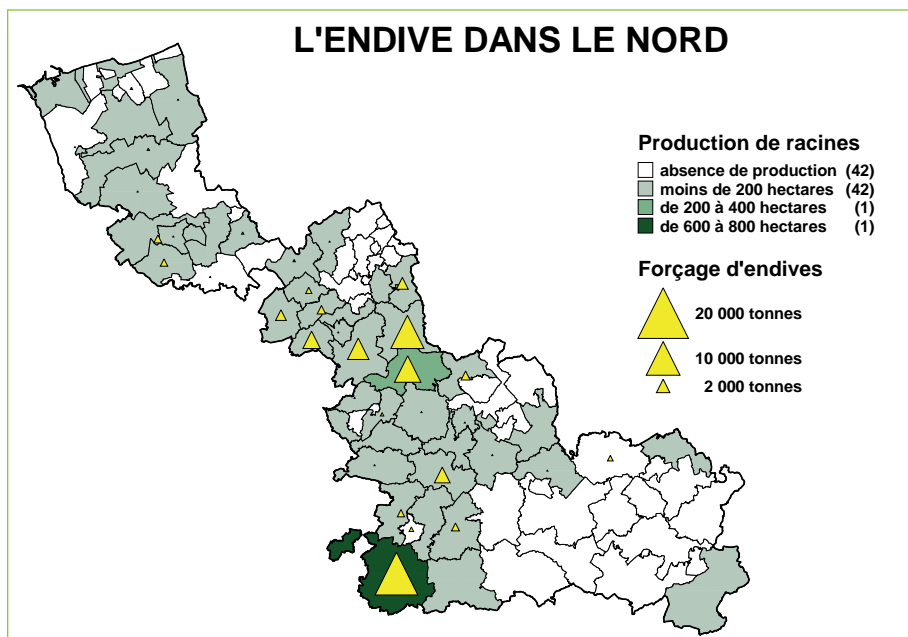
Pour les fleurs et plantes ornementales, les surfaces restent stables alors que le nombre d'exploitations diminue de 22 %. Cette production représente tout de même 3,2% de la surface et 3,1% des exploitations de la filière française

#### Lin

Traditionnellement, la région Nord-Pas-de-Calais a toujours produit du lin textile. La production de lin textile dans le département du Nord représente en 2010, 7 % de la production totale de la France. La surface occupée par cette culture est de 3 600 hectares, ce qui représente à terme la production de près de 8 millions de chemises ...

### Les endives

Le quart de la production française de racines et de chicons est réalisé dans le département du Nord. (40% de la production régionale). L'activité de forçage est plus concentrée que la production de racines et essentiellement localisée dans l'ouest du Cambrésis, la région de Lille et le Pévèle pour une part importante et dans les Flandres pour une part très restreinte. La production de racines est quasiment inexistante dans les régions du Hainaut et de la Thiérache.



Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

## Productions animales : diminution du cheptel et concentration des élevages

Des bovins présents dans près d'une exploitation sur deux !

Sur 6 750 exploitations dans le département, 3 200 possèdent des bovins, ce qui représente 47 % d'entr'elles, dont 24 % en vaches laitières ; soit près d'une sur deux et une sur quatre en vaches laitières. Le nombre moyen de bovins est de 100 animaux par exploitation, en augmentation par rapport à 2000 (72 animaux). Le cheptel allaitant est en légère augmentation alors que le cheptel laitier connaît une baisse de 12 % (en vaches laitières). Une partie du troupeau laitier a donc été reconvertie pour la production de viande.

### Concentration pour le cheptel porcin

Le cheptel porcin est en légère hausse : + 3,5% avec une forte diminution du nombre d'exploitations : 348 exploitations en moins soit - 45 %. En 2010, les porcs sont presque 2 fois plus nombreux par exploitation qui en possède qu'en 2000. Ce cheptel est très concentré en Flandre (70% de l'effectif total se trouve dans la région de la Flandre intérieure).

### Disparition d'un grand nombre d'exploitations possédant des ovins.

Le cheptel ovin connaît une forte baisse (-36 %) et 45 % des exploitations de 2000

	2000		2010	
	nombre de têtes	exploitations en ayant	nombre de têtes	exploitations en ayant
Total Bovins	331 300	4 650	318 400	3 130
dont vaches laitières	101 500	2 900	89 200	1 850
dont vaches nourrices	33 800	2 100	35 500	1 610
Total Porcins	316 600	770	327 700	420
dont truies mères	28 400	-	27 700	220
Ovins	38 700	670	24 700	370
Poules pondeuses	785 000	2 120	1 040 000	510
Poulets de chair et coqs	3 139 000	1 120	3 642 000	370
Lapines mères	27 900	640	24 400	140
Apiculture (ruches en production)	3 300	100	2 550	70

Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensements agricoles 2000 et 2010

qui en avaient ont disparu. Ce type de production est peu compatible avec l'intensification des systèmes régionaux.

### Augmentation des volailles accompagnée d'une disparition de ces exploitations : forte concentration

Le nombre de poules pondeuses est en forte augmentation : + 33 % alors que le nombre d'exploitations en possédant a fortement chuté : il n'en reste plus qu'une sur

quatre par rapport à 2000. Cette production est très concentrée puisque les cinq plus grosses exploitations représentent 75% de la production départementale.

Le nombre de poulets de chair et coqs a progressé de 16% et le nombre des exploitations a chuté des deux-tiers. Les petits élevages de moins de mille poulets représentent une forte part des exploitations (53%).

## La population active agricole

### 13 700 actifs permanents sur les exploitations agricoles du Nord

La population active agricole permanente est de 13 700 personnes réparties ainsi : 8 300 chefs d'exploitations ou co-exploitants, 2 100 conjoints actifs, 1 000 membres de la famille, participant aux travaux agricoles et 2 300 salariés permanents.

### Forte baisse de la population active agricole permanente en 10 ans

Cette population de 18 100 personnes en 2000, a diminué de 25 %, soit 440 actifs en moins chaque année.

Actifs agricoles	2000	2010	Variation
Exploitants et coexploitants	10 000	8 300	- 17 %
Conjoints non coexploitants	3 650	2 100	- 43 %
Autres membres de la famille	2 000	1 000	- 50 %
<b>Ensemble de la MO familiale</b>	<b>15 650</b>	<b>11 400</b>	<b>- 27 %</b>
Salariés permanents non familiale	2 450	2 300	- 6 %
<b>Ensemble de la MO permanente</b>	<b>18 100</b>	<b>13 700</b>	<b>- 25 %</b>

Chefs d'exploitation et co-exploitants		Proportion	
2010	Homme	6 780	79 %
	Femme	1 780	21 %
	Ensemble	8 560	
2000	Homme	8 090	81 %
	Femme	1 870	19 %
	Ensemble	9 960	

Entre 2000 et 2010, la diminution du nombre des actifs familiaux (-51 %) et de conjoints non co-exploitants mais actifs (-43 %) est particulièrement forte. Ils ne représentent plus que 23 % des effectifs en 2010 pour 31 % en 2000. Le nombre de chefs d'exploitations et de co-exploitants marque aussi une baisse importante (-17 %). Le nombre de salariés est lui aussi en diminution (-6 %). La diminution de la part familiale traduit une plus grande professionnalisation de la main d'œuvre en agriculture. Elle s'accompagne d'une évolution statutaire comme le statut de co-exploitant.

L'agriculture dans le département du Nord représente 11 550 emplois à temps plein (Unités de Travail Agricole), soit 1,7 UTA par exploitation, contre 1,5 UTA par exploitation en moyenne nationale. Ces emplois se retrouvent pour une part importante dans les 3 200 grandes exploitations avec 2,4 UTA par exploitation en moyenne alors qu'on en compte moins de 0,7 pour les petites exploitations.

L'essentiel du travail est fourni par les chefs d'exploitations et coexploitants : 57 % du volume de travail en moyenne, mais 62 % dans les petites et moyennes exploitations, et 54 % dans les grandes.

Pour celles-ci le volume de travail apporté par les salariés permanents hors famille est de 19 %, alors qu'il représente moins de 9% pour les petites exploitations.

Les grandes exploitations sont les plus pourvoyeuses d'emplois pour des salariés permanents ainsi que pour les saisonniers (dans une moindre mesure).

Les femmes chefs d'exploitation et co-exploitantes ne représentent que 21 % des effectifs pour 27 % à l'échelle nationale. Elles étaient moins présentes en tant que chefs d'exploitation ou co-exploitantes en 2000 : 19 %, alors qu'au niveau national, elles étaient 22 %.

Volume de travail exprimé en UTA		Petites exploitations	Moyennes exploitations	Grandes exploitations	Ensemble des exploitations
Nombre d'exploitations agricoles		1 650	1 850	3 200	6 750
Chefs d'exploitation et coexploitants	Nombre de personnes	1 700	2 000	4 600	8 300
	Volume de travail	710	1 650	4 170	6 530
Conjoints non-coexploitants	Nombre de personnes	300	500	1 200	2 000
	Volume de travail	120	320	680	1 120
Autres actifs familiaux	Nombre de personnes	100	250	650	1 000
	Volume de travail	10	120	320	450
<b>Ensemble de la main d'oeuvre familiale</b>	<b>Nombre de personnes</b>	<b>2 100</b>	<b>2 750</b>	<b>6 450</b>	<b>11 300</b>
	<b>Volume de travail</b>	<b>840</b>	<b>2 090</b>	<b>5 170</b>	<b>8 100</b>
Salariés permanents hors famille	Nombre de personnes	120	400	1 800	2 320
	Volume de travail	100	310	1 460	1 870
<b>Ensemble des actifs permanents</b>	<b>Nombre de personnes</b>	<b>2 220</b>	<b>3 150</b>	<b>8 250</b>	<b>13 620</b>
	<b>Volume de travail</b>	<b>940</b>	<b>2 400</b>	<b>6 630</b>	<b>9 970</b>
Travailleurs saisonniers et occasionnels	Volume de travail	200	220	1 030	1 450
ETA, Cuma	Volume de travail	10	30	90	130
<b>Ensemble des actifs</b>	<b>Volume de travail</b>	<b>1 150</b>	<b>2 650</b>	<b>7 750</b>	<b>11 550</b>
Nombre d'UTA par exploitation		0,7	1,4	2,4	1,7

La moyenne d'âge des agriculteurs chefs d'exploitations et co-exploitants du département est de 51 ans, celle des hommes de 48 ans et celle des femmes de 53 ans. Ces moyennes sont en légère augmentation par rapport à celles constatées lors du recensement 2000.

### Le Nord, la Région Nord-Pas de Calais, la France...

	Pas de Calais	Nord	Région NPDC	Part du Nord dans la région	France métropolitaine	Part du Nord dans la France
Exploitations agricoles (nombre)	6 750	6 750	13 500	50	490 000	1,4
Actifs agricoles (nombre)	13 700	13 700	27 400	50	970 000	1,4
SAU (ha)	463 500	354 000	817 500	57	25 096 000	1,8
Céréales (ha)	220 890	151 100	371 990	60	9 230 000	2,4
Betteraves (ha)	35 000	21 500	56 500	62	409 060	8,5
Pomme de terre (ha)	22 500	25 000	47 500	47	161 150	14,0
Lin textile (ha)	6 100	3 600	9 700	63	54 500	11,0
Racines d'endives (ha)	4 250	2 500	6 750	63	10 800	40,0
Chicons (tonnes)	65 120	49 940	115 060	57	203 000	32,0
Légumes frais (ha)	11 200	11 700	22 900	51	201 700	5,8
Légumes pour la transformation (ha)	8300	7 700	16 000	48	77 460	9,9
Surfaces toujours en herbe (ha)	130 000	80 300	210 300	62	8 316 070	1,5
Autres fourrages (ha)	50 000	35 400	85 400	59	4 684 460	1,0
Vaches laitières (nombre)	100 545	89 200	189 745	53	3 722 000	2,7
Vaches nourrices (nombre)	35 700	35 540	71 150	50	4 137 000	0,9
Porcs (nombre)	160 200	327 700	487 900	33	13 930 000	1,2
Poules pondeuses (nombre)	846 000	1 040 000	1 886 000	45	56 585 000	1,5
Poulets de chair (nombre)	2 243 000	3 640 000	5 883 000	38	143 595 000	1,6

Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

### Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef

d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelque soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.